

Loïc Canitrot, militant de Nuit debout, a été libéré

9 juin 2016



Loïc Canitrot, membre de la compagnie Jolie Môme et très impliqué dans le mouvement Nuit debout, a été jugé en comparution immédiate ce jeudi 9 juin à Paris. Il a été libéré en présence de 350 personnes, son jugement ayant été reporté au 5 août.

Placé en garde à vue suite à l'occupation du siège du Medef (Mouvement des entreprises de France) mardi 7 juin, il a été déféré au parquet mercredi 8 juin pour « *violences en réunion* ».

Mardi en milieu de journée, une petite centaine de militants de Nuit debout et d'intermittents du spectacle mobilisés contre la loi travail ont investi les locaux du Medef, dans le VII^e arrondissement de Paris. D'après un témoin, Loïc Canitrot aurait alors été frappé par un responsable de la sécurité. Les manifestants ont été évacués en début d'après-midi par les forces de l'ordre.

► **Source** : *20 Minutes* et *Libération*

► **Photo** : Tweet de Danielle Simonnet.

Lire aussi : [Jolie Môme lutte joyeusement avec la Nuit debout](#)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Loic-Canitrot-militant-de-Nuit-debout-a-ete-libere>